

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°6 ter
16 Mars 1979

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade — 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) XXXXXX 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9860 74 V

SPECIAL ALPES-MARITIMES et VAR

LUTTE CONTRE LE DEPERISSEMENT DU PIN MARITIME

Le Service de la Protection des Végétaux communique :

Les pontes de *Matsucoccus feytaudi*, cochenille responsable du dépérissement du pin maritime, viennent d'être déposées sous les écorces et seules quelques femelles circulent encore avant de disparaître .

En conséquence, la première partie de la campagne de lutte 1979 contre la cochenille doit cesser dès le 19 Mars .Toute poursuite de la lutte serait inopérante car seules les formes mobiles de l'insecte sont vulnérables .

Un nouveau communiqué, à l'éclosion des toutes premières larves qui assurent la diffusion du ravageur, fixera la date de reprise des interventions .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P. Jo net - CPPAP N° 478 AD

P12